

<http://divergences.be/spip.php?article2793>



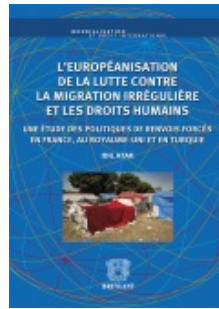
# L'eupéanisation de la lutte contre la migration irrégulière et les droits humains des migrants

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2012 - N° 30. Mars 2012 - Français - LIVRES, REVUES -  
Date de mise en ligne : vendredi 23 mars 2012

---

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

---



Les politiques migratoires européennes sont conçues en termes de contrôle de l'entrée et du séjour des étrangers. La migration et l'asile sont aujourd'hui des domaines de compétence partagée entre l'Union et ses membres. La priorité est accordée à la lutte contre la migration irrégulière perçue non seulement comme un défi à l'État providence, mais aussi comme une menace à la sécurité.

Dans cet ouvrage, il est soutenu que l'européanisation de la politique de migration et d'asile permet aux États d'atteindre leur objectif de limiter le nombre d'étrangers indésirés, y compris des demandeurs d'asile, sur leur sol. Elle renforce les mesures préventives et dissuasives existantes à l'encontre des migrants clandestins.

De nouvelles normes communes sont produites et de nouveaux dispositifs de coopération européenne sont créés. Ce processus transforme le paradigme migratoire dans les États membres ainsi que les pays candidats à l'adhésion qui se trouvent désormais chargés de la sécurisation des frontières extérieures de l'Union. Une analyse comparative de l'européanisation du renvoi forcé en France, au Royaume-Uni et en Turquie montre que la politique européenne engendre des atteintes aux droits et libertés des étrangers et limite leur capacité de contester les violations devant les tribunaux.

L'accent est mis sur la nécessité de trouver un équilibre entre la préoccupation légitime d'assurer la sécurité et le bien-être des citoyens et la protection des droits des migrants irréguliers. Il revient ultimement aux tribunaux de veiller à ce que le pouvoir discrétionnaire étatique s'exerce en stricte conformité avec les normes constitutionnelles et les obligations internationales découlant du droit international des réfugié-es et des droits humains.